



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 060-216006866-20250410-2025_1A_10_04_2-DE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°1A
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation
31/03/2025

Date d'affichage
31/03/2025

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire,
Madame Corry NEAU, Madame Elodie ANGELES-COUSIN, Monsieur
Stéphane GIANNETTI, Adjoint au Maire.
Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Madame
Laurence BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET,
Monsieur Loïc BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur
Marc-Henri DE BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
Monsieur Jean-Marc VINCENTI avec pouvoir à Madame Sylvie
DUFOSSE VIOLET,
Madame Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Madame Elodie
ANGELES-COUSIN,
Patrick BARRETT avec pouvoir à Monsieur Loïc BIZEAU,
Madame Sophie SIEG avec pouvoir à Monsieur Jean-Noël GAUTHIER,
Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET DE EAU & ASSAINISSEMENT

**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non
personnalisés**

26502 - SERVICE EAUX ASSAINT VINEUIL

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SERVICE EAUX ASSAINT VINEUIL					
Investissement	138 807,04		43 726,67		182 533,71
Fonctionnement	68 322,02		-46 099,47		22 222,55
Sous-Total	207 129,06		-2 372,80		204 756,26
TOTAL III	207 129,06		-2 372,80		204 756,26
TOTAL I + II + III	207 129,06		-2 372,80		204 756,26

Vu la présentation des éléments du compte de gestion,

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

S²LO

ID : 060-216006866-20250410-2025_1A_10_04_2-DE

Il est proposé au Conseil Municipal, d'APPROUVER le Compte d'assainissement 2024 du receveur.

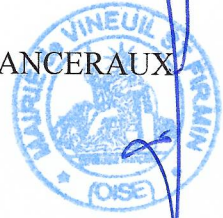
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 11 avril 2025

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,

François LANCERAUX



La secrétaire de séance,
Madame Corry NEAU



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°1B
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 060-216006866-20250410-2025_1B_10_04_2-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation
31/03/2025

Date d'affichage
31/03/2025

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire,
Madame Corry NEAU, Madame Elodie ANGELES-COUSIN, Monsieur
Stéphane GIANNETTI, Adjoints au Maire.
Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Madame Laurence
BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET, Monsieur Loïc
BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur Marc-Henri DE
BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Jean-Marc VINCENTI avec pouvoir à Madame Sylvie DUFOSSE
VIOLET,
Madame Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Madame Elodie ANGELES-
COUSIN,
Patrick BARRETT avec pouvoir à Monsieur Loïc BIZEAU,
Madame Sophie SIEG avec pouvoir à Monsieur Jean-Noël GAUTHIER,
Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF EAU & ASSAINISSEMENT
2024

Madame Corry NEAU, adjointe au Maire, est élue présidente et procède à la présentation du compte administratif,

Vu la délibération n°1A du 10 avril 2025, approuvant le Compte de gestion du budget eau & assainissement de l'exercice 2024,

Vu la concordance entre le résultat du Compte Administratif et celui du Compte de Gestion du receveur municipal,

Le Maire ayant quitté la salle, il est proposé au Conseil Municipal, d'APPROUVER le Compte administratif du Budget Eau et Assainissement 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à QUATORZE VOIX POUR et ZERO VOIX CONTRE, le compte administratif du budget eau et assainissement 2024 du receveur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 11 avril 2025
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance,
Madame Corry NEAU

La Présidente,
Corry NEAU





RÉPUBLIQUE
DÉPARTEMENT DE L'Yonne

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 060-216006866-20250410-2025_2_10_04-DE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°2
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation
31/03/2025

Date d'affichage
31/03/2025

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire,
Madame Corry NEAU, Madame Elodie ANGELES-COUSIN, Monsieur
Stéphane GIANNETTI, Adjoints au Maire.
Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Madame
Laurence BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET,
Monsieur Loïc BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur
Marc-Henri DE BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
Monsieur Jean-Marc VINCENTI avec pouvoir à Madame Sylvie
DUFOSSE VIOLET,
Madame Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Madame Elodie
ANGELES-COUSIN,
Patrick BARRETT avec pouvoir à Monsieur Loïc BIZEAU,
Madame Sophie SIEG avec pouvoir à Monsieur Jean-Noël GAUTHIER,
Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU

Objet : TRANSFERT DE L'EXCÉDENT DU BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT
VERS LE BUDGET DE LA COMMUNE SUITE AU TRANSFERT DE COMPÉTENCE
EAU & ASSAINISSEMENT À LA CCAC

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Neau, adjointe en charge des finances, qui rappelle à l'assemblée délibérante que la compétence eau & assainissement a été transférée à la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne le 1^{er} janvier 2025.

Le budget eau & assainissement est donc dissout.

A ce titre, l'excédent du budget eau & assainissement, part exploitation et part investissement, doit être transféré sur le budget de la commune de la manière suivante :



Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°3A
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15
Date de convocation
31/03/2025
Date d'affichage
31/03/2025

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire,
Madame Corry NEAU, Madame Elodie ANGELES-COUSIN, Monsieur Stéphane GIANNETTI, Adjoint au Maire.
Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Madame Laurence BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSÉ VIOLET, Monsieur Loïc BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur Marc-Henri DE BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.
Absents excusés et représentés :
Monsieur Jean-Marc VINCENTI avec pouvoir à Madame Sylvie DUFOSSÉ VIOLET,
Madame Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Madame Elodie ANGELES-COUSIN,
Patrick BARRETT avec pouvoir à Monsieur Loïc BIZEAU,
Madame Sophie SIEG avec pouvoir à Monsieur Jean-Noël GAUTHIER,
Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION COMMUNAL 2024

**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non
personnalisés**

26500 - VINEUIL-SAINT-FIRMIN

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	201 028,13		-111 816,40		89 211,73
Fonctionnement	242 228,63	93 408,00	254 889,74		403 710,37
TOTAL I	443 256,76	93 408,00	143 073,34		492 922,10
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
26502-SERVICE EAUX ASSAINT VINEUIL					
Investissement	138 807,04		43 726,67		182 533,71
Fonctionnement	68 322,02		-46 099,47		22 222,55
Sous-Total	207 129,06		-2 372,80		204 756,26
TOTAL III	207 129,06		-2 372,80		204 756,26
TOTAL I + II + III	650 385,82	93 408,00	140 700,54		697 678,36

Vu la présentation des éléments du compte de gestion de la commune établi par le receveur,
Il est proposé au Conseil Municipal, d'APPROUVER le Compte de Gestion du Budget
Communal 2024.

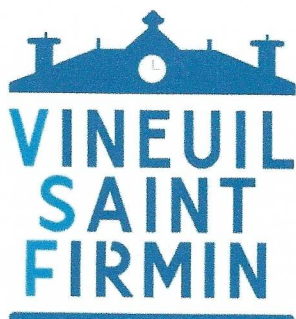
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 11 avril 2025
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance,
Madame Corry NEAU

Le Maire,
François LANCERAUX





RÉPUBLIQUE
DÉPARTEMENT DE L'LOIRE

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 060-216006866-20250410-2025_3B_10_04-DE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°3B
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15
Date de convocation
31/03/2025
Date d'affichage
31/03/2025

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire,
Madame Corry NEAU, Madame Elodie ANGELES-COUSIN, Monsieur
Stéphane GIANNETTI, Adjointes au Maire.

Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Madame Laurence
BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET, Monsieur Loïc
BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur Marc-Henri DE
BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Jean-Marc VINCENTI avec pouvoir à Madame Sylvie DUFOSSE
VIOLET,

Madame Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Madame Elodie ANGELES-
COUSIN,

Patrick BARRETT avec pouvoir à Monsieur Loïc BIZEAU,

Madame Sophie SIEG avec pouvoir à Monsieur Jean-Noël GAUTHIER,

Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2024

Madame Corry NEAU, adjointe au Maire, est élue présidente et procède à la présentation du compte administratif,

Vu la délibération n°3A du 10 avril 2025, présentant et votant le Compte de gestion du budget communal de l'exercice 2024,

Vu la concordance entre le résultat du Compte Administratif et celui du Compte de Gestion du receveur municipal,

Le Maire, ayant quitté la salle, le Conseil Municipal est appelé à APPROUVER le Compte administratif du Budget Communal 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à QUATORZE VOIX POUR et ZERO VOIX CONTRE, le compte administratif du budget communal 2024 du receveur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 11 avril 2025
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance,
Madame Corry NEAU

La Présidente,
Corry NEAU

Vineuil (26700)

DELIBERATION N°3C

DU 8 AVRIL 2024

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE : 2024

AFFECTATION RESULTAT EN

2025

Nombre de membres en exercice 15

Nombre de membres présents 11

Nombre de suffrages exprimés 15

Votes

Contre 0

Pour 15

Date de la convocation

Séance du 10 avril 2025 à 20 heures

Le 10 avril 2025 réuni sous la présidence de Madame Corry NEAU, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Mme Corry NEAU, après s'être fait

présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		148 820.63 €
Opérations de l'exercice	1 344 789.68 €	1 599 679.42 €
Totaux	1 344 789.68 €	1 748 500.05 €
Résultat de clôture (=CA)	- €	403 710.37 €

(1) déficit ou excédent cumulé 2017 moins 1068/2018

Besoin de financement

Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement des restes à réaliser
Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total de financement
Excédent total de financement

INVESTISSEMENT	RECETTES OU EXCEDENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
		201 028.13 €
504 416.42 €		392 600.02 €
504 416.42 €		593 628.15 €
- €		89 211.73 €

- € au compte 001 investissement dépenses BP 2025

89 211.73 € au compte 001 investissement recettes BP 2025

--	--

- €

- €
89 211.73 €

ENSEMBLE	RECETTES OU EXCEDENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	- €	349 848.76 €
1 849 206.10 €		1 992 279.44 €
1 849 206.10 €		2 342 128.20 €
		492 922.10 €

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA/24 et BP/25

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

- € au compte 1068 Investissement BP 2023, avec émission titre de recette.

403 710.37 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2025

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

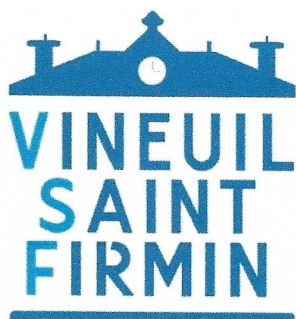
Ont signé au registre des délibérations MM ANGELES-COUSIN Elodie, GIANNETTI Stéphane, BLAIR Dominique, FAURE Nicolas, BERGHGRACHT Laurence, DUFOSSE VIOLET Sylvie, BIZEAU Loïc, GAUTHIER Jean-Noël, DE BUSSCHERE Marc-Henri...pourvoirs : VINCENTI Jean-Marc pouvoir à Sylvie DUFOSSE, BARRETT Patrick pouvoir à BIZEAU Loïc, THIMONNIER Valérie pouvoir à ANGELES-COUSIN Elodie, SIEG Sophie pouvoir à GAUTHIER Jean-Noël

Pour expédition conforme, La Présidente Corry NEAU

Secrétaire de séance

Corry NEAU





RÉPUBLIQUE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 060-216006866-20250410-2025_4_10_04-DE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°4
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation
31/03/2025
Date d'affichage
31/03/2025

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire,
Madame Corry NEAU, Madame Elodie ANGELES-COUSIN, Monsieur
Stéphane GIANNETTI, Adjoints au Maire.

Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Madame Laurence
BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSÉ VIOLET, Monsieur Loïc
BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur Marc-Henri DE
BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Jean-Marc VINCENTI avec pouvoir à Madame Sylvie DUFOSSÉ
VIOLET,

Madame Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Madame Elodie ANGELES-
COUSIN,

Patrick BARRETT avec pouvoir à Monsieur Loïc BIZEAU,

Madame Sophie SIEG avec pouvoir à Monsieur Jean-Noël GAUTHIER,

Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU

Objet : TAUX D'IMPOSITION 2025

Madame NEAU, Adjointe en charge des finances, rappelle les taux d'impositions communaux 2024 :

	TFB	TFNB	CFE	THS (applicable uniquement sur les résidences secondaires)
Taux 2024	35,10 %	30,94 %	18,53 %	16,82 %

Il est proposé au Conseil Municipal de ne pas appliquer d'augmentation et de conserver les taux en vigueur.

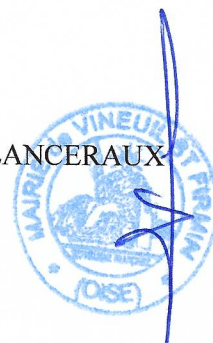
	TFB	TFNB	CFE	THS (applicable uniquement sur les résidences secondaires)
Taux 2025	35,10 %	30,94 %	18,53 %	16,82 %

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 11 avril 2025
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,
François LANCERAUX

La secrétaire de séance,
Madame Corry NEAU





Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°5
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille Vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation
31/03/2025
Date d'affichage
31/03/2025

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire,
Madame Corry NEAU, Madame Elodie ANGELES-COUSIN, Monsieur
Stéphane GIANNETTI, Adjoints au Maire.

Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Madame Laurence
BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET, Monsieur Loïc
BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur Marc-Henri DE
BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Jean-Marc VINCENTI avec pouvoir à Madame Sylvie DUFOSSE
VIOLET,

Madame Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Madame Elodie ANGELES-
COUSIN,

Patrick BARRETT avec pouvoir à Monsieur Loïc BIZEAU,

Madame Sophie SIEG avec pouvoir à Monsieur Jean-Noël GAUTHIER,

Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU

Objet : BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2025

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE le Budget primitif 2025 de la COMMUNE qui peut se résumer ainsi :

- *Dépenses et Recettes de fonctionnement* : 1 947 070,00 €
- *Dépenses et Recettes d'investissement* : 743 765,00 €

Soit un budget global de 2 690 835,00 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 11 avril 2025

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance,
Madame Corry NEAU

Le Maire,
François LANCERAUX





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 060-216006866-20250410-2025_6_10_04-DE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°6
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation
31/03/2025
Date d'affichage
31/03/2025

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire,
Madame Corry NEAU, Madame Elodie ANGELES-COUSIN, Monsieur Stéphane GIANNETTI, Adjoints au Maire.
Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Madame Laurence BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET, Monsieur Loïc BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur Marc-Henri DE BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
Monsieur Jean-Marc VINCENTI avec pouvoir à Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET,
Madame Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Madame Elodie ANGELES-COUSIN,
Patrick BARRETT avec pouvoir à Monsieur Loïc BIZEAU,
Madame Sophie SIEG avec pouvoir à Monsieur Jean-Noël GAUTHIER,
Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU

Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNÉE 2025

	2023	2024	2025
A.S.E.C	150 €	150 €	150 €
AMIS REUNIS	400 €	400 €	400 €
ANCIENS COMBATTANTS	600 €	300 €	600 €
ARDENTE	2 500 €	2 500 €	2 500 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	1 130 €	800 €	800 €
FOYER DES TOUT-PETITS	43 000 €	43 000 €	43 000 €
DIVERS	-	-	780 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 11 avril 2025
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance,
Madame Corry NEAU

Le Maire,
François LANCERAUX





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°7
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille Vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation
31/03/2025
Date d'affichage
31/03/2025

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire,
Madame Corry NEAU, Madame Elodie ANGELES-COUSIN, Monsieur
Stéphane GIANNETTI, Adjoints au Maire.

Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Madame Laurence
BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET, Monsieur Loïc
BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur Marc-Henri DE
BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Jean-Marc VINCENTI avec pouvoir à Madame Sylvie DUFOSSE
VIOLET,

Madame Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Madame Elodie ANGELES-
COUSIN,

Patrick BARRETT avec pouvoir à Monsieur Loïc BIZEAU,

Madame Sophie SIEG avec pouvoir à Monsieur Jean-Noël GAUTHIER,

Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU

Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU FOYER DES TOUT PETITS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention exceptionnelle faite par l'association Foyer des Tout Petits pour la prise en charges du changement des extincteurs dans les locaux de la crèche.

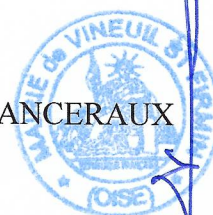
Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 350 € pour l'association du Foyer des Tout Petits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 11 avril 2025
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance,
Madame Corry NEAU

Le Maire,
François LANCERAUX





Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025



RÉPUB ID : 060-216006866-20250410-2025_8_10_04-DE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°8 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille Vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation

31/03/2025

Date d'affichage

31/03/2025

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire,
Madame Corry NEAU, Madame Elodie ANGELES-COUSIN, Monsieur
Stéphane GIANNETTI, Adjoints au Maire.

Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Madame Laurence
BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET, Monsieur Loïc
BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur Marc-Henri DE
BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Jean-Marc VINCENTI avec pouvoir à Madame Sylvie DUFOSSE
VIOLET,

Madame Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Madame Elodie ANGELES-
COUSIN,

Patrick BARRETT avec pouvoir à Monsieur Loïc BIZEAU,

Madame Sophie SIEG avec pouvoir à Monsieur Jean-Noël GAUTHIER,

Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU

Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX CADETS DE LA GENDARMERIE

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention exceptionnelle faite par l'association des cadets de la gendarmerie de l'Oise.

Le rôle de cette association est d'accueillir les jeunes volontaires de 16 à 18 ans et de les accompagner durant leur mission d'intérêt général en leur fournissant un uniforme, en prenant en charge leurs repas et les transports.

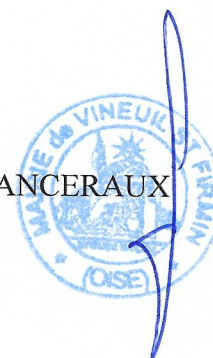
Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € pour soutenir l'action de cette association auprès des jeunes volontaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 11 avril 2025
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance,
Madame Corry NEAU

Le Maire,
François LANCERAUX





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°9
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille Vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation
31/03/2025
Date d'affichage
31/03/2025

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire,
Madame Corry NEAU, Madame Elodie ANGELES-COUSIN, Monsieur
Stéphane GIANNETTI, Adjoints au Maire.

Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Madame Laurence
BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET, Monsieur Loïc
BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur Marc-Henri DE
BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Jean-Marc VINCENTI avec pouvoir à Madame Sylvie DUFOSSE
VIOLET,

Madame Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Madame Elodie ANGELES-
COUSIN,

Patrick BARRETT avec pouvoir à Monsieur Loïc BIZEAU,

Madame Sophie SIEG avec pouvoir à Monsieur Jean-Noël GAUTHIER,

Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU

**Objet : AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE À LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE POUR
LA SORTIE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une sortie est organisée à Amiens pour les élèves de l'école maternelle.

Le coût total de cette sortie s'élève à 2 015.00 € :

- Transport en autocar 1 450.00 €
- Visite du Musée de Picardie avec 2 ateliers : 372.00 €
- Théâtre de marionnettes : 193.00 €

La coopérative scolaire ainsi que l'association des parents d'élèves financent en partie cette sortie.

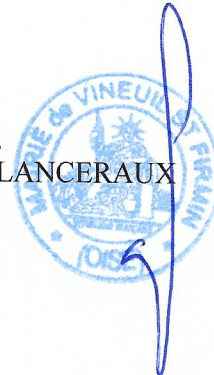
Il est proposé au Conseil Municipal d'apporter une aide financière exceptionnelle à la coopérative scolaire d'un montant de 1 200.00 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 11 avril 2025
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance,
Madame Corry NEAU

Le Maire,
François LANCERAUX





Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°10
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation
31/03/2025
Date d'affichage
31/03/2025

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire,
Madame Corry NEAU, Madame Elodie ANGELES-COUSIN, Monsieur
Stéphane GIANNETTI, Adjoints au Maire.

Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Madame Laurence
BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET, Monsieur Loïc
BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur Marc-Henri DE
BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Jean-Marc VINCENTI avec pouvoir à Madame Sylvie DUFOSSE
VIOLET,

Madame Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Madame Elodie ANGELES-
COUSIN,

Patrick BARRETT avec pouvoir à Monsieur Loïc BIZEAU,

Madame Sophie SIEG avec pouvoir à Monsieur Jean-Noël GAUTHIER,

Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU

Objet : Modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme - APPROBATION

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les conditions dans lesquelles la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme a été menée ;

Il précise qu'il convient maintenant de mettre en œuvre la procédure d'approbation en rappelant qu'à l'issue de la notification du dossier aux personnes publiques en janvier 2025 puis à la mise à disposition du public du 3 février 2025 au 5 mars 2025 inclus, seulement la Chambre de Commerce et d'Industrie Oise Hauts-de France a émis une observation visant à demander un assouplissement pour les constructions destinées à des activités artisanales, commerciales et de bureaux, de la nouvelle règle limitant à 25 mètres de profondeur la possibilité de leur implantation par rapport à la voie publique qui dessert le terrain.

Il s'avère que la commune n'est pas favorable à cette demande parce qu'elle permettrait d'accueillir, sur une même unité foncière, une habitation et une ou plusieurs activités en deuxième rideau, qui pourrait engendrer une augmentation des besoins en stationnement et une gêne à la circulation dans la zone UA caractérisée par des rues étroites.

La commune n'est également pas favorable à rendre possible le déploiement d'activités de séminaires, hôtellerie-restauration, etc., dans le secteur UAd, compte tenu de l'existence de plusieurs établissements de ce type à Vineuil-Saint-Firmin.

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-36, L.153-37, L.153-40, L.153-45 à L.153-48,

Vu la délibération municipale en date du 1^{er} juillet 2024 engageant la m
local d'urbanisme,

Vu et considérant la décision de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) en date du 22 novembre 2024 indiquant que la modification simplifiée du PLU de Vineuil-Saint-Firmin n'est pas soumise à évaluation environnementale,

Vu l'arrêté du Maire n°2025-006 en date du 20 janvier 2025 définissant les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme,

Vu l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Oise Hauts-de-France en date du 5 février 2025, auquel il n'est pas donné suite pour les raisons évoquées ci-avant,

Vu le courrier du Département de l'Oise arrivé en mairie le 24 mars 2025, indiquant que le Conseil départemental de l'Oise ne formulait aucune remarque sur les modifications envisagées au PLU de Vineuil-Saint-Firmin,

Vu le projet de modification simplifiée n°1 du PLU mis à disposition du public du 3 février 2025 au 5 mars 2025 inclus, et vu le registre ouvert à cet effet sur lequel aucune observation n'a été émise,

Considérant que la modification simplifiée n°1 du PLU telle qu'elle est présentée au conseil municipal est prête à être approuvée,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

- d'approuver la modification simplifiée n°1 du PLU telle qu'elle est annexée à la présente délibération
- la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, et d'une mention dans un journal du département.
- le PLU modifié ainsi approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la préfecture, sur le site internet du Géoportail de l'urbanisme et sur le site internet de la commune.

La présente délibération du conseil municipal deviendra exécutoire, après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité visées ci-dessous :

- affichage en mairie, transmission en Préfecture, versement du dossier de modification simplifiée du PLU sur le Géoportail de l'urbanisme.

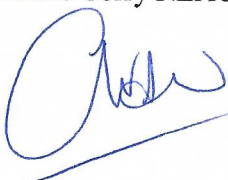
Copie de cette délibération, accompagné du dossier de modification simplifiée du P.L.U. qui lui est annexé, sera adressée :

- au Préfet de l'Oise (sous-préfecture de Senlis),
- au Directeur Départemental des Territoires

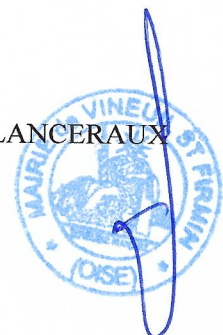
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 11 avril 2025
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance,
Madame Corry NEAU



Le Maire,
François LANCERAUX





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 060-216006866-20250410-2025_11_10_04-DE



Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN
60500

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°11
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François LANCERAUX, Maire.

Nbre de membres
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation

31/03/2025

Date d'affichage

31/03/2025

Etaient présents : Monsieur François LANCERAUX, Maire,
Madame Corry NEAU, Madame Elodie ANGELES-COUSIN, Monsieur Stéphane GIANNETTI, Adjoint au Maire.

Madame Dominique BLAIR, Monsieur Nicolas FAURE, Madame Laurence BERGHGRACHT, Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET, Monsieur Loïc BIZEAU, Monsieur Jean-Noël GAUTHIER, Monsieur Marc-Henri DE BUSSCHERE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Jean-Marc VINCENTI avec pouvoir à Madame Sylvie DUFOSSE VIOLET,

Madame Valérie THIMONNIER avec pouvoir à Madame Elodie ANGELES-COUSIN,

Patrick BARRETT avec pouvoir à Monsieur Loïc BIZEAU,

Madame Sophie SIEG avec pouvoir à Monsieur Jean-Noël GAUTHIER,

Secrétaire de séance : Madame Corry NEAU

Objet : AVENANT N°2 À LA DÉLÉGATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que la compétence assainissement a été transférée au Syndicat Mixte de Collecte et Traitement des Eaux Usées du Bassin de la Thève et de l'Ysieux (SICTEUB) au 1^{er} janvier 2025.

A ce titre, un avenant n°2 au contrat de délégation par affermage du service public de l'assainissement doit être signé entre la commune, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne et le SICTEUB pour que soient actées les dispositions suivantes :

- Le SICTEUB se substitue à la commune de Vineuil-Saint-Firmin en qualité d'autorité organisatrice dans tous les droits et obligations liés à la gestion de l'assainissement collectif et non collectif,
- La commune de Vineuil-Saint-Firmin conserve sa qualité d'autorité organisatrice dans tous les droits et obligations liés à la gestion des eaux pluviales urbaines.

Monsieur le Maire demande au conseil son accord pour la signature de cet avenant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait à Vineuil-Saint-Firmin le 11 avril 2025

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

La secrétaire de séance,
Madame Corry NEAU

Le Maire,
François LANCERAUX

